

## COMPTE-RENDU

### Conseil de proximité Ginko

Lundi 2 juin 2025, salle polyvalente du Centre d'animation Sarah Bernhardt



Etaient présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Didier Jeanjean, Maire adjoint chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Aline Mouquet, Conseillère départementale canton Bordeaux 4
- Mathieu Ahyerre, Pôle Végétal et Biodiversité (Bordeaux Métropole)
- Sébastien Guichard, Directions Générale des Mobilités (Bordeaux Métropole)
- Claire Lhôte, Direction du Développement et de l'Aménagement (Bordeaux Métropole)
- Anne-Charlotte Riedel et Sabrina Villa (Mairie de quartier Bordeaux Maritime)
- 60 habitants

## INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin accueille en remerciant de la mobilisation et de l'intérêt de l'assistance pour ces rencontres de proximité, auquel il attache lui-même beaucoup d'importance. Conscient que les différents chantiers actuellement en cours perturbent le quotidien des habitants, Vincent Maurin a demandé aux chefs de projets de venir expliciter et répondre aux questionnements. Il remercie Didier Jeanjean, Maire adjoint en charge de la nature en ville de sa présence.

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANT(E)S

### Aménagements

#### Place Jean Cayrol

*“Qui entretient les plantations du parvis Jean Cayrol et qui a validé l’implantation ?”*

L’arrosage est réalisé deux fois par semaine par l’association porteuse du projet.  
Le SDIS a validé l’implantation (voie pompiers).

#### Petit tour du Lac

*“Concernant la pollution des sols, pourquoi ne pas nous avoir tenus informés avant ?”*

Didier Jeanjean indique que les services de Bordeaux Métropole ont fait de l’affichage sur site, des panneaux pédagogiques sont à l’étude et cette réunion est faite pour répondre aux questions.

Vincent Maurin précise que la réunion initialement prévue le 5 mai a été reportée au 2 juin en raison d’une réunion publique également fixée le 5.05 par Bordeaux Métropole sur le projet de rénovation du Parc des Expositions, concernant également les habitants de Ginko.

*“La poussière s’envole et passe à travers le grillage, posant un risque sanitaire, notamment pour les personnes vivant dans le squat à proximité. Quid du transfert dans l’eau ?”*

Didier Jeanjean rassure sur le fait qu’il n’y a désormais aucun danger selon l’expertise de l’organisme certificateur car la terre ne s’envole pas puisqu’elle n’est pas travaillée (binage, ratissage, jardinage ...) et qu’il y a un couvert végétal dense (pelouse, prairie). Par ailleurs, Les études de l’organisme certificateur confirment qu’il n’y a aucun transfert de pollution dans l’eau ou les sédiments.

Tous les documents seront mis à disposition en Mairie de quartier.

*“Nuisances détritiques et bris de verre, pourquoi ne pas installer des poubelles ? Qu’en est-il du composteur démantelé ?”*

M. Ayherre indique qu’il n’est pas prévu de poubelles comme dans les autres nouveaux parcs publics de la ville mais cela pourrait être envisagé selon l’usage.

Didier Jeanjean rappelle que la propreté et la gestion des composteurs relèvent de compétences métropolitaines. Il confirme qu’une action rapide sera menée pour le composteur et pour enlever les déchets.

Concernant les déchets, Mme Riedel s’est mobilisée sur ce sujet afin d’enrayer les amoncellements de déchets et a demandé la mise à disposition d’une grande benne par Bordeaux Métropole.

Vincent Maurin félicite les services du pôle végétal et précise que la collecte des déchets avec encombrants est compliquée par des contraintes logistiques sur ce site (nécessité d’un camion avec grapin).

*“Les aménagements vont-ils être étendus ?”*

Didier Jeanjean ne peut se prononcer pour l’instant car une réflexion collective sera menée pour décider de l’évolution des espaces fermés.

## **Aménagements Boutaut, Dassault, Lavignolle et 40 Journaux**

*“Pouvons-nous être prévenus en amont des travaux de nuit ? Quand auront lieu les prochains travaux de nuit ?”*

Mme Lhôte précise qu’une information riverains avait été faite.

Les prochains travaux de nuit auront lieu les 11, 12 et 13 juin (pose des enrobés) et une fermeture de l’avenue des 40 Journaux est prévue de 22h à 6h.

Mme Riedel ajoute qu’une demande d’information riverains avait été faite auprès de l’entreprise en charge des travaux.

*“Comment empêcher le stationnement anarchique, notamment par les usagers de la plage ?”*

Mme Lhôte annonce qu’un dispositif de lisses en bois et/ou potelets est prévu pour empêcher le stationnement sauvage.

Une vision globale de l’impact des travaux aurait été appréciée ainsi qu’une meilleure communication sur les sites de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole.

Vincent Maurin précise qu’il existe des relais sur Facebook ou sur un groupe WhatsApp mais prend acte de la demande et s’engage à ce que les services améliorent la diffusion d’information.

*“La priorité des cyclistes sur le rond-point de l’allée de Boutaut sera-t-elle respectée ?”*

M. Guichard indique que le giratoire devant le club de voile est respecté depuis le changement de priorité.

*Quel est le coût de l’aménagement de l’allée de Boutaut ?*

M. Guichard annonce 2,4 millions d’euros et précise que ce coût comprend les travaux de voirie mais également une forte part de végétalisation et la réfection complète du réseau d’éclairage avec la mise en place d’un éclairage économe en énergie.

## **Projet sportif du collège du Lac**

*“Pourquoi le collège du Lac n’est pas classé REP ?”*

Vincent Maurin précise que le collège n’est pas encore classé REP par l’Etat. Il espère que cela va évoluer.

### **Questions diverses :**

Plusieurs habitants ont exprimé leur inquiétude face à l’installation de phénomènes de délinquance, tels que les rodéos et les points de deal.

Vincent Maurin a rappelé qu’un forum tranquillité avait eu lieu en décembre dernier, au cours duquel la Police Nationale avait répondu aux questions des habitants. Il insiste sur le fait que la police doit agir dans le cadre des lois en vigueur et souligne le travail important déjà effectué en matière d’investigation. La Police Municipale accompagne un certain nombre d’actions de prévention et de sécurité. Ces actions font l’objet d’échanges réguliers.

Le Maire de Bordeaux a demandé la mise en place d’une brigade mobile de la Police Municipale qui interviendra sur les points sensibles du quartier et assurera une présence régulière.

## **CONCLUSION DE VINCENT MAURIN**

Vincent Maurin remercie les habitants pour leurs témoignages. Il ajoute que si la Mairie de quartier ne dispose pas de compétence première en matière de sécurité, elle travaille néanmoins en étroite collaboration avec les services de police.

Enfin, il souligne la nécessité de mieux faire société avec un regard et des actions renforcées en direction de la jeunesse.